

**Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
Modification n°1**

**Commune d'Abondance
Carte Réglementaire
Secteur Sud**

- Réglementation des zones**
- Zones à prescriptions fortes inconstruisibles
 - Zones à prescriptions fortes, reconstructions sous conditions
 - Zones à prescriptions faibles à moyennes, constructibles sous conditions
 - Zones à prescriptions limitées - aires de référence exceptionnelle d'avalanche
 - Forêts à fonction de protection
 - Périmètre réglementé

Identification des zones

X Règlements applicables
40 X Numéro de zone

Echelle: 1:5000

0 100 200 m

Décembre 2020

Source des données : zonage réglementaire - DDT74 - périmètre - ©IGN-BD CARTO © 2015
Fond de plan : Origine DGFIP cadastre 2019 ©Droits de l'Etat réservés

